

Je demandai à ma complaisante conductrice de quelle manière la jeunesse passait son temps. Je fus fort étonné quand elle m'apprit qu'à la lune les jeunes gens pourraient se divertir sans fumer et sans s'enivrer ; que le chant, la danse et la conversation y étaient des distractions suffisantes.—Dans cette ville, me dit-elle, il est une loi fort sage qui n'existe pas dans une autre qui n'est pas fort éloignée d'ici et dont elle aurait fort besoin : il n'est permis qu'aux gens riches et qu'à ceux qui ont vraiment l'oreille et la voix justes d'apprendre la musique ; de sorte que nous ne sommes pas exposés comme chez nos voisins à cet écorchant tintamarre dont le tympan est si péniblement affligé. Si vous alliez voir cette ville, continua-t-elle, vous seriez vraiment désagréablement surpris et assourdi du bruit singulier qui s'y fait. Dans des maisons où il est fort douteux qu'il y ait du pain, vous entendez quelque voix rauque miauler une hymne d'amour accompagnée d'un pincement de guitare que vous prendriez pour les soubresauts d'un chat pris à un chassis grillé. Ailleurs vous verriez un salon au milieu duquel une beauté au cou de cygne semble boxer son piano avec furie et se tourmenter la gorge pour en tirer de rebelles triples-croches des didzès récalcitrants et des bémols rétifs, à la grande admiration de quelque niais aspirant qui roule de gros yeux, se pâme, bat la mesure à contresens avec sa canne et sa tête et applaudit de toute la force de ses pieds pour montrer qu'il est musicien dans l'âme.

J'interrompis ici sa langue un peu trop éveillée pour lui demander ce que c'était que ces gens dont les épaules étaient garnies d'ailes qu'ils déployaient, battaient secouaient, au moyen desquelles ils faisaient la roue et se donnaient des airs singuliers et si ridicules. — Ce sont, me dit-elle tout bas à l'oreille, les employés de notre gouvernement qui portent cette marque distinctive afin peut-être d'indiquer qu'ils veillent sans-cesse à notre salut, à l'exemple des oies qui sauverent le Capitole en se sauvant au moindre bruit. Le peuple de la lune, toujours mécontent, n'aime point ces distinctions, aussi prétend-il que les puissants ne portent des ailes qu'afin de mieux voler, qu'il faudrait les leur couper pour les apprivoiser et qu'on doit les traiter en dindons, qu'on étrangle aussitôt qu'ils sont trop gras.

Mais, chers lecteurs, j'ai encore tant de choses à vous dire et il me reste si peu de place dans ce numéro que je vais remettre à ma prochaine feuille la continuation de mon récit, pourvu que j'aie le bonheur de ne le point oublier.

A propos d'oubli, je crois n'avoir pas mentionné le vêtement usité dans la lune ; je vous dirai donc en attendant mieux, qu'on s'y habille à peu près comme par ici, avec cette seule différence que quoique la mode générale y soit, pour les dames, de s'y couvrir de robes, il en est néanmoins beaucoup qui ne se gênent point de porter les culottes.

Donc, espérez et patientez.

[A continuer.]

— Mr. Coq-crâne a eu le front d'accepter la charge de juge. Allons, allons, il est plus avocat que je ne pensais.

* A. B. R. est inadmissible pour cinq raisons. 1^o Il ne donne pas son nom. 2^o Son article est calomnieux ; (s'il n'était que médisant, passe.) 3^o Il n'a pas d'esprit. 4^o Je n'ai plus de place. 5^o . . . mais la première suffisait.